

Membres en exercice	11
Présents	8
Représentés	1
Votants	9
Exprimés	5
Pour	0
Contre	5

COMMUNE DE MARVAL

Haute-Vienne

Séance du Conseil Municipal

du 27 juin 2025

Délibération n° 36/2025

portant sur la convention de mise à disposition pour effectuer le ménage à la médiathèque

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 27 juin 2025 à 10h03, selon convocation en date du 19 juin 2025, sous la présidence de Pierre HACHIN, Marie LINET étant secrétaire de séance.

Présents : Sylvain CASSORE- Rachel HAAG- Pierre HACHIN –Edith LEGER- Marie LINET -Pierre MANDON - Renée PIRONNET - Jérôme SUET-

Absents : Dominique BERTRAND (excusé et pouvoir donné à Jérôme SUET) – Léa BLANC- Carole RELAND

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de la Communauté de Communes Ouest Limousin (CCOL) portant sur la mise à disposition d'un agent communal pour effectuer le ménage dans la médiathèque. Il est proposé un projet de convention entre la commune de Marval et la CCOL dont les conditions seraient les suivantes :

- travail à temps non complet à raison d'une fois par semaine (1h30)
- ménage et tri des poubelles sauf jours fériés
- durée de mise à disposition : du 1^{er} août 2025 au 31 juillet 2026
- remboursement de la communauté de communes auprès de la commune, basé sur un état des heures et sur le taux horaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide ne pas autoriser le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un agent communal pour effectuer le ménage à la médiathèque.

Marie LINET,
Secrétaire de séance



Fait à MARVAL, le 4 juillet 2025
Pierre HACHIN
Maire

